

Réponses aux questions posées à la réunion publique du 26 novembre 2018

PRESENTS

<input checked="" type="checkbox"/> Francis KLEITZ	<input type="checkbox"/> Daniel BRAUN	<input checked="" type="checkbox"/> Olivier ABTEY	<input type="checkbox"/> Thierry MECHLER
<input type="checkbox"/> Isabelle SCHROEDER	<input type="checkbox"/> Roland OBER	<input checked="" type="checkbox"/> Anne DEHESTRU	<input type="checkbox"/> Jean-Marie ROST
<input checked="" type="checkbox"/> Nadine McEVOY	<input checked="" type="checkbox"/> César TOGNI	<input type="checkbox"/> Anne BOLLIA	<input type="checkbox"/> Didier LOSSER
<input type="checkbox"/> Bénédicte ROULOT	<input checked="" type="checkbox"/> Claudine GRAWAY	<input checked="" type="checkbox"/> Dominique CAUTILLO	<input type="checkbox"/> Anny CHRISTMANN
<input checked="" type="checkbox"/> Claude MULLER	<input type="checkbox"/> Philippe JELSPERGER	<input type="checkbox"/> Fatima BRITO	<input type="checkbox"/> Nathalie ANGELINI

8 élus
50 riverains

Après avoir salué les personnes présentes, Mme Grawey ouvre la séance à 19h05.

M. le Maire, Mme Dehestru, McEvoy, M. Togni et M Muller ont présenté les grands projets de la municipalité que sont le projet Cœur de Ville, le parking d'entrée de ville, la gendarmerie, le pôle santé à l'ancien prud'Homme, la friche « Carto-Rhin » et le concours EUROPAN, les travaux de voirie (rue de la Fosse aux Loups, avenue Foch et route d'Issenheim), le parc de la Neuenbourg et la démarche 0Phyto. Une attention particulière a été portée sur le projet de réhabilitation de l'école Adélaïde Hautval et le sens de circulation du quartier.

Nature/Sujet	Requêtes	Commentaires	Etat
Ecole A. Hautval	Combien d'élèves sont attendus ?	Regroupement de l'école Freyhof et Rebzunft. 250/260 élèves. 10 classes + périscolaire.	Sans suite
Ecole A. Hautval	N'y a t il pas de distance à respecter entre les écoles ?	Il n'y a pas de norme. Les écoles peuvent être très proches. Cela dépend du nombre d'enfants scolarisés, inscrits sur la commune.	Sans suite
École	Quel avenir pour l'école Schlumberger ?	Elle sera vendue.	Sans suite
Circulation/ Ecole A. Hautval	Affluence et circulation chargée aux heures d'arrivées et sorties de classe. Quelle circulation dans le quartier ?	Les rues étroites seront mises en sens uniques et en double sens, rue de Reims, devant le parking de la salle 1860 qui disposera d'une entrée et d'une sortie indépendantes.	Sans suite
Stationnement/ Ecole A. Hautval	Rue Bûcher : sera t il encore possible de se garer devant sa maison ?	Le stationnement est interdit sur les trottoirs. Les riverains doivent se garer sur le parking de la Salle 1860.	Sans suite
Stationnement/ Ecole A. Hautval	Rue de Reims : personnes qui n'ont pas de garage et qui n'ont pas assez de place pour se garer devant chez eux ?	Les riverains concernés doivent se garer rue de Lucerne.	Sans suite
Stationnement/ Ecole A. Hautval	Problèmes de stationnements gênants devant les garages rue de Reims, sera amplifié par les parents qui déposent leurs enfants.	Prévenir les ASVP si un stationnement gêne une sortie de garage. Le policier municipal et les ASVP seront présents à la rentrée aux heures d'arrivées et de sorties pour donner les bonnes habitudes dès le début.	A faire
Stationnement/ Ecole A. Hautval	Les résidents pourraient ils avoir un macaron pour pouvoir se garer devant chez soi ?	Les parents devront déposer leurs enfants sur le dépose minute prévu sur le parking. Il ne devrait pas y avoir ce genre de problème.	Sans suite

Stationnement/ Ecole A. Hautval	Combien de places de parking seront disponibles malgré les aménagements ?	Il est prévu autant de place de stationnement qu'avant.	Sans suite
Stationnement/ Ecole A. Hautval	Rue St Michel : stationnement gênant sur un côté de la rue.	Les places de stationnement seront matérialisées. La largeur de dégagement est suffisante (5 m) et réglementaire.	Sans suite
Circulation/ Ecole A. Hautval	Mettre en place un pédi-bus ?	Mise en place en cours par les parents d'élèves de l'école Kienzl	Sans suite
Voirie	Les transports vélos et piétons doivent être favorisés.	La municipalité a un projet de « transversale en mode doux » pour le cheminement des vélos et piéton en toute sécurité sur ce secteur.	A faire
Voirie	Rue de l'Altrott : revêtement de la route en mauvais état. Promet depuis 18 ans qu'elle va être refaite.	La Municipalité en est consciente, ce n'est pas que le revêtement en surface qu'il faut revoir mais toute la structure et les réseaux qui doivent être repris en même temps.	En cours de réflexion
Voirie	Rue Mme Adolphe : problème de stationnement des lycéens	La municipalité en est consciente mais aucune solution n'est possible.	Sans suite
Voirie	A l'intersection : Chemin des Écureuils/rue des Francs, remplacer le panneau Stop par un Cédez le passage.	Pour des raisons de sécurité, un Stop permet de marquer un temps d'arrêt pour une meilleure visibilité du passage.	Sans suite
Voirie	Rue de l'Abbé Thomas : les voitures roulent vite. Mettre un panneau « sauf riverains »	La rue est très étroite : il est difficile d'y rouler vite. Le panneau « sauf riverains » n'est pas légal.	Sans suite
Parc Neuenbourg	Quel devenir pour le Château ?	Il accueillera l'Office du tourisme, l'IEAC, le Ciap et une antenne du Conseil Départemental.	Sans suite
Aménagement	L'air de jeux de la maison Ritter est très glissant et est à refaire.	Il sera revu dans le cadre de l'aménagement Carto-Rhin	A faire
Foncier/ urbanisme	Rue du Val des Nonnes : 3-4 bâtiments appartiennent à la Ville. Quel est leur devenir ?	Réflexion en cours sur le devenir de ces maisons.	Sans suite
Urbanisme/ environnement	Le Bruderhaus est il toujours soumis au code forestier ? Quel zonage dans le PLU ? Ancienne décharge des années 60 où ont été déchargés entre autres les sables de la fonderie : risque de contamination vers les maisons non raccordées en eau potable.	La parcelle est située en forêt communale (soumise au régime forestier) et est en zone Nda dans le PLU. Pas de risque de contamination de l'eau pour les quelques maisons non raccordées au Solisana car elles ne sont pas sur le même bassin versant.	Sans suite
Sécurité	Rue du Viel Armand et rue du Sudel : problème de vitesse	Comptages radar (Atal)	A faire
Sécurité	Passage entre l'allée des Tilleuls et l'allée des Cèdres est squattée en permanence par les lycéens et fument des substances illicites	Les riverains doivent contacter la gendarmerie quand ils constatent cela. L'information sera transmise au Conseil des lycéens.	Sans suite
Sécurité	Des casseurs sont ils connus à Guebwiller ?	Dans chaque commune, ces personnes sont identifiées mais il n'y a pas de soucis particuliers à Guebwiller.	Sans suite
Journée citoyenne	Il faudrait envisager une action de nettoyage à la promenade Déroulède.	Les actions sont définies par les personnes volontaires et les demandes faites en atelier au sein des quartiers.	Sans suite
Propreté urbaine	Problème de déjections canines : faire payer une redevance aux propriétaires de chiens ou	Les propriétaires canins ne sont pas « déclarés ». La mise en place d'une redevance est compliquée.	Sans suite

	verbaliser.	Les prendre en flagrant délit est tout aussi compliqué car les incivilités ont lieu le plus souvent la nuit.	
Environnement/ Cadre de vie	Rue des Francs/rue des châtaigniers : Enedis est intervenu pour élaguer les arbres qui gênent les passages de lignes et sont repartis sans évacuer les déchets de taille !	Il est de la responsabilité du propriétaire du terrain de prendre en charge l'élagage de ses arbres. Il est aussi propriétaire du bois coupé. Plus d'information sur : https://www.fournisseur-energie.com/elagage-pres-des-lignes-electriques-les-infos-a-connaître/	Sans suite
Environnement/ Cadre de vie	Rue de Lucerne, sur la cheminée du parking Filanova : enlever la végétation qui pousse	A faire (Atal)	A faire
Environnement/ Cadre de vie	Contrôle des épandages aériens sur les vignes ?	Les épandages aériens sont composés d'engrais foliaires (Soufre Biofa et Cuivrol). Seuls les épandages de produits phytopharmaceutiques sont interdits par épandage aérien et peuvent faire l'objet d'une dérogation spéciale par la Préfecture. La Ville ne délivre pas d'autorisation et n'est pas compétente.	Sans suite
Nuisances sonores	Riveraine de l'allée des Tilleuls se plaint des nuisances sonores causées par un voisin qui utilise un souffleur pour les feuilles dans la rue Mme Adolphe.	Action temporaire et bienfaitrice puisqu'il nettoie son trottoir et la rue. L'usage de tout outillage à moteur (tondeuse, taille-haie...etc) est autorisé sauf dimanche et jours fériés : du lundi au vendredi de 8h à 20h ; le samedi de 8h à 12h et de 15h à 20h.	Sans suite
Divers	Quand arrivera la fibre ?	En 2019/2020 : plan de déploiement imminent.	Sans suite
Divers	Allée des Tilleuls : la neige est projetée et soufflée dans la rue.	Il s'agit d'un problème d'incivilité. Il est conseillé de rencontrer son voisin pour en parler ou de rencontrer le conciliateur de justice.	Sans suite

A la fin de la séance, Mme Grawey remercie les personnes présentes et invite les riverains à s'inscrire aux ateliers de travail.

Deux ateliers ont été définis : les « actions citoyennes » et la « circulation autour de l'école Adélaïde Hautval ».